



Pour les métiers du transport :

RESPONSABLES TRANSPORTS
GESTIONNAIRES DE PARC
REGULATEURS
AMBULANCIERS
BRANCARDIERS
COURSIERS
CONDUCTEURS- LIVREURS

LE CONDUCTEUR HOSPITALIER ET LE RISQUE ROUTIER

PUBLIC : Tout public utilisateur d'un véhicule hospitalier

OBJECTIFS :

Responsabiliser les conducteurs en charge d'un véhicule hospitalier à la gestion du risque routier.
Améliorer le comportement au volant des conducteurs hospitaliers.

PROGRAMME :

L'ANALYSE DES PRATIQUES

- La prise en charge du véhicule
- Les vérifications, les contrôles
- Le comportement au volant
- Le respect du code de la route

- La responsabilité pénale
- La responsabilité civile

LES PISTES D'AMELIORATION

ORGANISME FORMATEUR : ARTH

COÛT : 750 € nets de taxes

Nouveau

LIEU : TOURS (37) ou en fonction de la provenance des participants

DATES : 26 et 27 Mars 2008

LA RÉGLEMENTATION DES TRANSPORTS HOSPITALIERS

PUBLIC : Responsables des transports hospitaliers

OBJECTIFS :

Permettre aux participants de transposer la réglementation générale des transports au domaine hospitalier.

PROGRAMME :

- Etude des problématiques du transport hospitalier de biens et de patients
- Analyse des risques

- Enjeux institutionnels : sécurité, qualité, gestion, conditions de travail ...
- Réponses réglementaires, opérationnelles

ORGANISME FORMATEUR : ARTH

COÛT : 750 € nets de taxes

LIEU : TOULOUSE

DATES : 8 et 9 Octobre 2008

LA CERTIFICATION ET LES TRANSPORTS HOSPITALIERS

PUBLIC : Responsables des transports hospitaliers

OBJECTIFS :

Acquérir les outils méthodologiques pour répondre à la démarche de certification.

PROGRAMME :

- Présentation du champ d'action de l'accréditation V2
- Comparaison des attentes de la V2 par rapport à la V1.
- Analyse des nouvelles orientations
- Auto évaluation des pratiques et analyse des points critiques identifiés avec les stagiaires

- Définition des actions correctives et des pistes d'amélioration à envisager pour répondre aux nouvelles exigences

ORGANISME FORMATEUR : ARTH

COÛT : 750 € nets de taxes

LIEU : TOULOUSE

DATES : 18 et 19 Mars 2008

Nouveau

LA RÉGULATION DES TRANSPORTS HOSPITALIERS

PUBLIC : Régulateurs et Responsables des transports hospitaliers

OBJECTIFS :

Acquérir les outils et méthodes d'organisation permettant d'optimiser les moyens mis à disposition dans le cadre des objectifs qualité du service transport.

PROGRAMME :

- Objectifs qualité de la régulation
- Les missions du régulateur
- Analyse des organisations existantes
- Les attentes des clients
- La communication

- La gestion des flux
- La gestion de problèmes
- Le suivi de la qualité de service

ORGANISME FORMATEUR : ARTH

COÛT : 750 € nets de taxes

LIEU : TOURS (37) ou en fonction de la provenance des participants

DATES : 23 et 24 Janvier 2008

L'AMBULANCIER, LE BRANCARDIER : des acteurs de la qualité

PUBLIC : Ambulanciers, brancardiers

OBJECTIFS :

Impliquer les ambulanciers et les brancardiers à la démarche qualité de leur établissement.

Améliorer la qualité du service rendu aux patients, par l'analyse des pratiques.

PROGRAMME :

1. LA FONCTION

La place des transports de patients dans la démarche qualité

La fonction d'ambulancier et du brancardier : la définition de leur métier et de leur poste, leur implication dans le processus de soins, la notion de prestataire interne

La responsabilité de l'ambulancier et du brancardier dans le cadre de leur activité :

- la responsabilité et la réglementation
- la réglementation et les pratiques
- la conformité de la prestation de transport

2. L'ANALYSE DES PRATIQUES

Contraintes et difficultés perçues par les équipes transport

Auto-évaluation des pratiques au niveau de :

- la relation avec le service demandeur, le patient
- la prise en charge : état, surveillance,...
- les attentes des patients
- la gestion du temps
- la conduite

- la gestion des risques : routier, infectieux, agressivité...
- la traçabilité
- la confidentialité, le secret professionnel
- la continuité des soins ...

La prise en charge spécifique des patients : personnes âgées, détenus, patients hospitalisés sous contrainte, enfants,...

Définition d'axes de progrès dans le secteur d'activité

3. LA COMMUNICATION

La communication avec les patients, les unités de soins, les équipiers et les autres acteurs :

- l'apparence
- le vocabulaire employé
- l'attitude
- le respect,
- la communication verbale et non verbale
- la transmission d'informations

Tous ces thèmes seront illustrés par des exemples concrets hospitaliers.

ORGANISME FORMATEUR : ARTH

COÛT : 750 € nets de taxes

LIEU : GONESSE (95)

DATES : 12 et 13 Mars 2008

Nouveau

LA GESTION DE PARC : LES DECISIONS STRATEGIQUES

PUBLIC : Responsables des transports hospitaliers

OBJECTIFS :

Donner aux participants les méthodes et les outils indispensables pour prendre les bonnes décisions en matière :

- de financement,
- d'organisation de la maintenance,
- d'externalisation,
- de suivi d'un parc,

PROGRAMME :

- Les décisions stratégiques concernant le parc
- Utilisation des données d'exploitation
- Les coûts de revient : mesure de la performance
- Le contrôle de gestion

- La politique de renouvellement
- Actions sur le dimensionnement et le choix de matériels
- L'analyse des risques à assurer
- La politique de maintenance
- L'externalisation de la gestion de parc

ORGANISME FORMATEUR : ARTH

COÛT : 750 € nets de taxes

LIEU : PARIS ou Région Parisienne

DATES : 15 et 16 Janvier 2008

LA RELATION CLIENT / FOURNISSEUR : UN MODE DE COMMUNICATION A MAITRISER

PUBLIC : Responsables des transports hospitaliers

OBJECTIFS :

S'ouvrir sur l'environnement externe en intégrant la notion de relation client/fournisseur qui devient une compétence fondamentale pour le responsable transport.

Il peut ainsi s'adapter au mieux aux évolutions de sa fonction et à la stratégie définie par l'établissement hospitalier.

PROGRAMME :

- Définir et comprendre les enjeux de la relation client/ fournisseur des services des transports avec les autres services hospitaliers
- Comprendre les attentes, les besoins et les contraintes de ses clients internes pour mieux s'adapter à leurs demandes

- Savoir faire passer un message de manière adaptée en fonction de son interlocuteur et de la situation, développer des comportements d'écoute active
- Gérer les réclamations et les tensions avec les services de soins
- Manager la relation client au sein de son équipe.
- Faire progresser la qualité de la relation client

ORGANISME FORMATEUR : ARTH

COÛT : 750 € nets de taxes

LIEU : TOULOUSE

DATES : 18 et 19 Novembre 2008

Nouveau

L'ORGANISATION DES ACTIVITES DE TRANSPORTS HOSPITALIERS

PUBLIC : Responsables des transports hospitaliers

OBJECTIFS :

Acquérir les méthodes et outils d'aide à la décision en matière :

- de flux et mode de transports
- de flux de communication
- de type de prestation

PROGRAMME :

Ateliers d'analyse de situation

- La mesure de performance
- L'amélioration des coûts et de la qualité

- L'amélioration de la prestation
- L'évolution des pratiques

Recherche de pistes d'amélioration

Nouveaux concepts d'organisation des transports

ORGANISME FORMATEUR : ARTH

COÛT : 750 € nets de taxes

LIEU: BORDEAUX ou en fonction de la provenance des participants

DATES : 5 et 6 Mars 2008

INDICATEURS DE PERFORMANCE ET TABLEAUX DE BORD : APPLICATION A LA FONCTION TRANSPORT

PUBLIC : Responsables des transports hospitaliers

OBJECTIFS :

Appréhender la dimension institutionnelle des indicateurs de performance et la pertinence opérationnelle du système d'indicateurs.

S'ouvrir aux outils de mesure de la performance des transports pour évaluer et stimuler le progrès dans son service.

PROGRAMME :

- Définir et comprendre la problématique de la performance, des indicateurs et du pilotage
- Comprendre les attentes institutionnelles en terme de tableaux de bord.
- Définir les similitudes entre la démarche institutionnelle et la démarche opérationnelle

- Savoir construire un tableau de bord à l'aide d'indicateurs pertinents et efficaces
- Dynamiser le changement autour de la construction des indicateurs.
- Visualiser et communiquer, deux relais indispensables pour l'implication collective

ORGANISME FORMATEUR : ARTH

COÛT : 750 € nets de taxes

LIEU : BORDEAUX ou en fonction de la provenance des participants

DATES : 15 et 16 Octobre 2008

Nouveau

FORMATIONS A LA DEMANDE

PUBLIC : Responsables et Agents des transports hospitaliers

OBJECTIF :

Proposer des formations spécifiques au transport et à la logistique répondant à un cahier des charges prédéfini par votre établissement.

Pour tout renseignement, contacter la cellule formation de l'ARTH

ORGANISME FORMATEUR : ARTH

COÛT : suivant la durée de la formation

LIEU : à déterminer avec l'établissement demandeur

DATES : à programmer avec l'établissement demandeur

Nouveau

FORMATIONS GENERALISTES TRANSPORTS AFT-IFTIM REALISEES EN REGION

PUBLIC : Agents des services transports et logistiques

PERMIS C : DURÉE : 105H00

PERMIS D : DURÉE : 105H00

PERMIS E : DURÉE : 105H00

CACES Chariot Élévateur : Catégories 1.3.5

DURÉE : 5 jours

CACES Tractopelle : DURÉE : 5 jours

CACES Nacelle : type 1 et 3 DURÉE : 3 jours

FIMO : DURÉE : 4 semaines

FCOS : DURÉE : 3 jours

SECURITE EN GESTES ET POSTURES : DURÉE : 1 jour

SECURITE GESTUELLE EN MANUTENTION MANUELLE :

DURÉE : 2 jours

SYSTEME MOBILE DE SIMULATION DE CONDUITE

Module spécifique comprenant des exercices adaptés aux besoins des services transport

DURÉE : en fonction des objectifs du service des transports

ORGANISME FORMATEUR : AFT-IFTIM

INSCRIPTION et COÛT : ☎.0825 882 882 *

(* Renvoi sur le centre AFT IFTIM le plus proche



CONTACT - INSCRIPTIONS

Cellule Formation ARTH :

Téléphone : 02 47 47 85 27

Fax : 02 47 47 82 87

e-mail : formation@arth.asso.fr

CONDITIONS GENERALES

Conditions d'inscription :

Les inscriptions seront closes deux semaines avant la date de formation. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est inférieur à 5 *participants*, de modifier la date ou le lieu si malgré tous leurs efforts des circonstances les y obligent.

Une convention de formation en double exemplaire sera établie pour valider l'inscription.

Annulation :

Elle doit être formulée par écrit sous pli recommandé.

Pour toute annulation reçue moins de 10 jours ouvrables avant le début de la session de formation, une somme égale aux deux tiers du montant des frais de formation restera à la charge du demandeur à titre d'indemnité forfaitaire, sauf cas de force majeure.

En cas de non participation à la formation ou abandon en cours, les frais de participation seront dus en totalité, sauf cas de force majeure.

Les remplacements seront acceptés à tout moment.

Frais de participation :

Ils ne comprennent que les frais pédagogiques.

Le coût des formations organisées par l'ARTH est net de toute taxe, l'ARTH n'étant pas assujettie à la TVA.

Mode de règlement :

Par chèque ou virement à l'ordre de l'ARTH

Horaires des formations :

09:00 - 12:30 13:30 - 17:00